

Enseignement supérieur & Recherche

En 2007-2008, 3,3 millions d'étudiants suivent une formation hors de leur pays d'origine dont 2,7 dans un pays de l'OCDE. Leur nombre a quadruplé en trente ans et les pays de destination sont de plus en plus diversifiés. La France est la troisième destination d'accueil de ces étudiants, à égalité avec l'Allemagne. Dans la zone OCDE, près de la moitié des étudiants étrangers sont originaires d'Asie ; 18 % sont de nationalité chinoise. L'origine des étudiants étrangers varie d'un pays à l'autre, elle est liée à des facteurs géographiques, historiques, économiques et linguistiques. La proportion d'étudiants étrangers augmente avec le niveau d'études, environ 6 % pour les cursus professionnalisants courts et 21 % pour le niveau doctorat. Enfin, un peu plus de 62 000 étudiants français sont scolarisés à l'étranger ; ils choisissent principalement un pays limitrophe.



Flux internationaux d'étudiants : quatre fois plus nombreux qu'en 1975

L'UNESCO, l'OCDE et Eurostat effectuent annuellement auprès des pays membres de l'OCDE et de ses pays partenaires un recensement de données sur leur système éducatif, en particulier sur les élèves et les étudiants qui le fréquentent (collecte UOE). À partir des informations recueillies, une synthèse est réalisée par l'OCDE et publiée dans *Regards sur l'Éducation*¹.

L'enquête porte essentiellement sur les 31 pays de la zone OCDE et fournit quelques compléments sur 9 pays dits « associés ». L'enquête n'a donc pas la prétention de couvrir la totalité des flux internationaux d'étudiants, mais on peut penser qu'elle en décrit l'essentiel, les plus grands pays participant à la collecte.

Au fil des années, la mesure de la mobilité internationale des étudiants a pris de plus en plus d'importance. Les premières données recueillies portent sur la nationalité des étudiants, donnée disponible pour la plupart des pays participant à la collecte.

Depuis plusieurs années, la collecte vise à décrire également les étudiants mobiles, c'est-à-dire ceux qui effectuent leurs études dans un pays autre que leur pays de résidence. Tous les pays ne sont pas encore en mesure de fournir cette donnée ; c'est pourquoi l'étude réalisée porte plus particulièrement sur les étudiants de nationalité étrangère (voir l'encadré méthodologique « Sources et définitions » p. 8). Les dernières données disponibles portent sur l'année 2007-2008.

3,3 millions d'étudiants scolarisés hors de leur pays d'origine

En 2007-2008, environ 3,3 millions d'étudiants sont scolarisés dans un pays pour lequel ils ne sont pas ressortissants, dont 2,7 millions dans un pays de l'OCDE. L'augmentation par rapport à l'année précédente est de 8,2 % au niveau mondial et de 4,9 % dans les pays de l'OCDE. Depuis 1975, première année pour laquelle l'OCDE et l'UNESCO ont collecté des données sur ce thème, l'effectif a plus que quadruplé : on en comptabilisait alors 0,8 million.

Si on prend pour référence l'année universitaire 1999-2000, parmi les pays de l'OCDE, c'est en Corée du Sud que la croissance relative du nombre d'étudiants étrangers est la plus importante. Elle est due à la forte augmentation de la mobilité des étudiants chinois. En Nouvelle-Zélande, les effectifs d'étudiants étrangers ont été multipliés par sept, en République tchèque par cinq. C'est en Belgique et en Turquie que la croissance est la moins forte. La France connaît quant à elle une croissance plus faible que la moyenne de l'Union européenne (indice de 178 contre 220 pour l'UE des 19) mais supérieure à celles du Royaume-Uni et de l'Allemagne (tableau 1).

1. *Regards sur l'Éducation 2010* peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.oecd.org/edu/rse2010, données mises à jour dans la version électronique.

TABLEAU 1 - Étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur (2000 et 2008)

Pays membres de l'OCDE	Étudiants étrangers		
	Nombre d'étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur en 2008	Proportion d'étudiants étrangers dans les effectifs totaux de l'enseignement supérieur en 2008 (%)	Indice de variation du nombre d'étudiants étrangers, pour l'ensemble du supérieur (2000 = 100)
Corée du Sud	40 300	1,3	1195
Nouvelle-Zélande	59 600	24,4	726
République tchèque	27 900	7,1	510
Chili	12 100	1,5	350
République slovaque	5 400	2,4	344
Grèce (1)	26 100	4,1	304
Pays-Bas (1)	40 800	6,8	291
Italie	68 300	3,0	274
Espagne	64 900	3,6	255
Pologne	15 000	0,7	244
Australie (2)	230 600	23,6	218
Finlande	11 300	3,7	203
Islande	800	4,9	202
Canada (3) (4)	185 400	13,1	196
Japon	126 600	3,2	190
Norvège	16 100	7,6	185
France	243 400	11,2	178
Autriche	53 400	18,7	176
Suisse (1)	45 600	20,3	175
Portugal	18 600	4,9	175
Irlande	12 800	7,2	173
Hongrie	15 500	3,7	156
Royaume-Uni (2)	335 900	19,9	151
Danemark	19 100	8,3	149
Suède	34 600	8,5	135
États-Unis (2)	624 500	3,4	131
Allemagne	245 500	10,9	131
Turquie	20 200	0,8	115
Belgique (5)	42 500	12,2	109
Luxembourg	1 300	m	m
Mexique	1 900	m	m
Total pays membres de l'OCDE	2 646 000		
Moyenne de l'OCDE		8,5	263
Moyenne de l'Union européenne (19 pays)		7,6	220
Pays tiers	697 000		
Total	3 343 000		

(1) Les pourcentages pour l'ensemble du supérieur sont sous-estimés en raison de l'exclusion de certaines formations. (2) En italiques : étudiants en mobilité internationale. (3) Année de référence : 2007 (et non 2008). (4) Les établissements privés sont exclus. (5) L'enseignement de promotion sociale est exclu. m : valeur manquante.

Source : OCDE, Regards sur l'Éducation 2010. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2010). Traitements : MESR DGESIP/DGRI SIES.

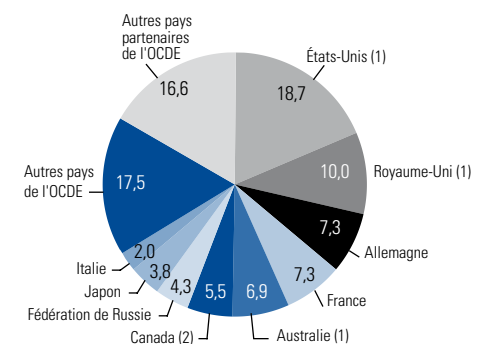
La France : troisième pays d'accueil des étudiants à égalité avec l'Allemagne

Les 3,3 millions d'étudiants scolarisés dans un pays pour lequel ils ne sont pas ressortissants se répartissent inégalement dans les pays.

Cinq pays accueillent 50 % des étudiants étrangers : les États-Unis (18,7 %), le Royaume-Uni (10,0 %), l'Allemagne et la France (7,3 % chacun) et l'Australie (6,9 %) (*graphique 1*). Cependant, en huit ans, ces cinq pays ont vu leur part globale diminuer de sept points, passant de 57,3 % en 1999-2000

à 50 % en 2007-2008. Parmi eux, l'Australie et dans une moindre mesure la France voient leurs parts s'accroître (respectivement + 1,5 et + 0,3 point). La part des étudiants étrangers a augmenté au Canada (+ 0,8), dans la Fédération de Russie (+ 2,2), au Japon (+ 0,4), en Italie (+ 0,8). Globalement, les autres pays de l'OCDE voient leur part de marché augmenter de 3,7 points. Entre 2000 et 2008, le classement des principaux pays d'accueil reste quasi identique (*graphique 2*).

GRAPHIQUE 1 - Répartition en 2007-2008 des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur (%)

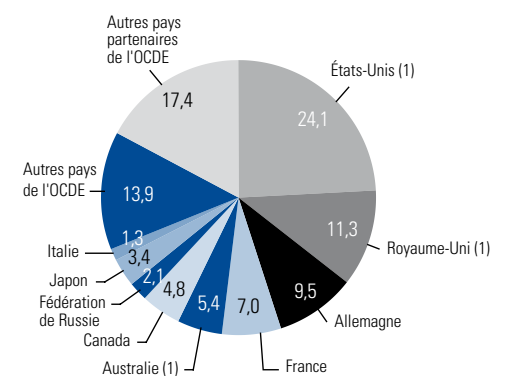


(1) Pour ces pays, la part de marché est calculée à partir des étudiants en mobilité.

(2) Année de référence : 2007.

Source : enquête UOE 2007-2008, Regards sur l'Éducation 2010 - Tableau C2-7 disponible en ligne au 6 septembre 2010. Traitements : MESR DGESIP/DGRI SIES.

GRAPHIQUE 2 - Répartition en 1999-2000 des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur (%)



(1) Pour ces pays, la part de marché est calculée à partir des étudiants en mobilité.

Source : enquête UOE 2007-2008, Regards sur l'Éducation 2010 - Tableau C2-7 disponible en ligne au 6 septembre 2010. Traitements : MESR DGESIP/DGRI SIES.

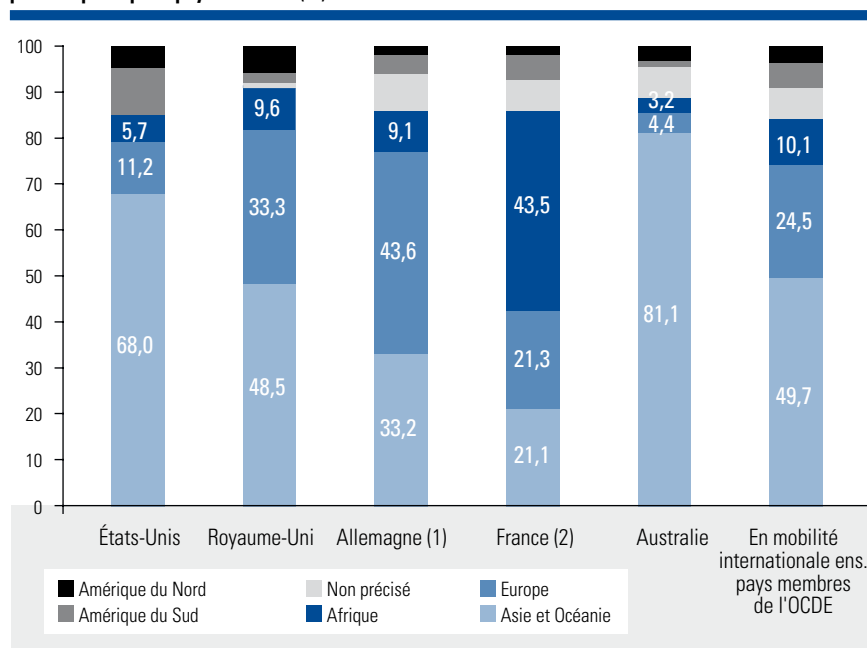
Les étudiants chinois : le plus fort contingent d'étudiants étrangers

Près de la moitié des étudiants étrangers (48,3 %) présents dans les États membres de l'OCDE sont des étudiants asiatiques. La Chine², l'Inde et la Corée du Sud sont les nationalités les plus fortement représentées : 757 750 étudiants étrangers (soit 28,6 %) viennent de l'un de ces trois pays. On dénombre 472 500 étudiants chinois, soit 17,9 % des étudiants étrangers comptabilisés dans un pays de l'OCDE. À titre comparatif, les étudiants indiens, deuxième plus fort contingent, ne représentent que 6,5 % des étudiants étrangers pour ce même périmètre d'étude. 25 % des étudiants chinois traversent l'océan Pacifique pour étudier aux États-Unis, 16,5 % choisissent le Japon, 15,1 % l'Australie, 11,7 % le Royaume-Uni. Suivent ensuite le Canada, la Corée du Sud, l'Allemagne, la France (4,4 %) et la Nouvelle-Zélande. Au total, ces neuf pays accueillent 96 % des étudiants chinois.

69 % des étudiants asiatiques qui étudient dans la zone OCDE sont accueillis aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Australie et au Japon. La moitié des étudiants étrangers ayant choisi de poursuivre des études supérieures aux États-Unis sont des étudiants asiatiques venant de Chine, Inde, Corée du Sud et Japon. Les pays limitrophes (Canada et Mexique) n'arrivent qu'en cinquième et sixième positions et ne représentent que 7 % des effectifs à eux deux. La population d'étudiants en mobilité au Royaume-Uni, deuxième pays d'accueil après les États-Unis, est nettement plus contrastée. Si les étudiants chinois et indiens se classent aux premières places avec respectivement 55 220, soit 16,4 % et 25 900, soit 7,7 % de la population d'étudiants étrangers, ce sont l'Irlande et les États-Unis qui occupent les deux positions suivantes (respectivement 4,5 % et 4,1 %), puis les trois pays suivants : l'Allemagne (4,0 %), la France (3,8 %) et la Grèce (3,8 %). La France et le Portugal se démarquent des autres pays membres de l'OCDE. En effet, en moyenne pour l'ensemble de ces pays, les étudiants d'origine africaine occupent

2. Les régions administratives de Hong-Kong et de Macao sont comptabilisées dans les effectifs de la Chine.

GRAPHIQUE 3 - Répartition en 2007-2008 des étudiants en mobilité selon le continent d'origine pour les principaux pays d'accueil (%)



(1) Hors formations de type B et programmes de recherche de haut niveau. (2) Étudiants étrangers.

Source : enquête UOE 2007-2008, Regards sur l'Éducation 2010.

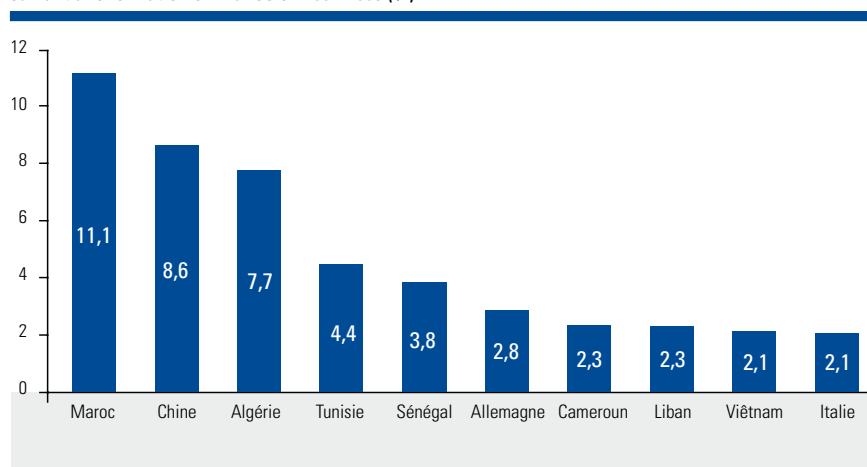
Traitements : MESR DGESIP/DGRI SIES.

la troisième place avec 10,1 % de l'ensemble des étudiants étrangers. En France, les étudiants originaires d'Afrique sont majoritaires (43,5 %) loin devant ceux originaires d'Europe (21,3 %) et d'Asie (21,0 %) (*graphique 3*). Les étudiants d'origines marocaine, algérienne, tunisienne et sénégalaise représentent 27 % des étudiants étrangers. 8,6 % des étudiants étrangers sont des étudiants chinois (*graphique 4*). Avec un effectif de 20 850, ils constituent en 2007-2008 le deuxième plus fort contingent d'étudiants étrangers en France et leur part ne cesse d'augmenter : + 3,7 points en quatre ans.

À l'instar de la France, le Portugal accueille de nombreux étudiants issus de pays africains (59 %), notamment les pays lusophones en raison des liens étroits qui les unirent par le passé. Ainsi, 4 648 étudiants angolais (75 % de ceux recensés dans un des pays de l'OCDE) poursuivent des études au Portugal. Il en est de même pour 3 844 étudiants du Cap-Vert, représentant près de 90 % des étudiants capverdiens dénombrés dans les pays de l'OCDE.

L'Allemagne a un profil similaire à celui du Royaume-Uni à la différence près que la part des étudiants de nationalité étrangère

GRAPHIQUE 4 - Parts des dix nationalités les plus représentées parmi les étudiants suivant une formation en France en 2007-2008 (%)



Source : enquête UOE 2007-2008, Regards sur l'Éducation 2010.

Traitements : MESR DGESIP/DGRI SIES.

provenant d'Europe est supérieure à celle du continent asiatique. Si les étudiants chinois sont les plus nombreux (10,4 % du total), ce pays se distingue par une très forte proportion d'étudiants turcs (9,7 %). Cette communauté est nombreuse en Allemagne. Elle est liée au besoin de main-d'œuvre lors de la forte croissance économique du pays dans les années soixante. Suivent ensuite cinq pays européens : Pologne, Fédération de Russie, Bulgarie, Ukraine et Italie, représentant 21,6 % des effectifs.

L'Australie, cinquième pays d'accueil, recrute principalement en Asie (81 %). Près de trois étudiants en mobilité sur dix sont chinois, 50,6 % proviennent de Chine, Inde et Malaisie (graphique 3).

À l'exemple de l'Allemagne, les pays qui accueillent en majorité des étudiants étrangers provenant d'Europe sont des pays européens. Il s'agit notamment de pays de l'Europe de l'Est et d'Europe du Nord (Islande, Danemark, Norvège, Finlande). C'est également le cas en Belgique (70,9 %) et en Italie (50,0 %).

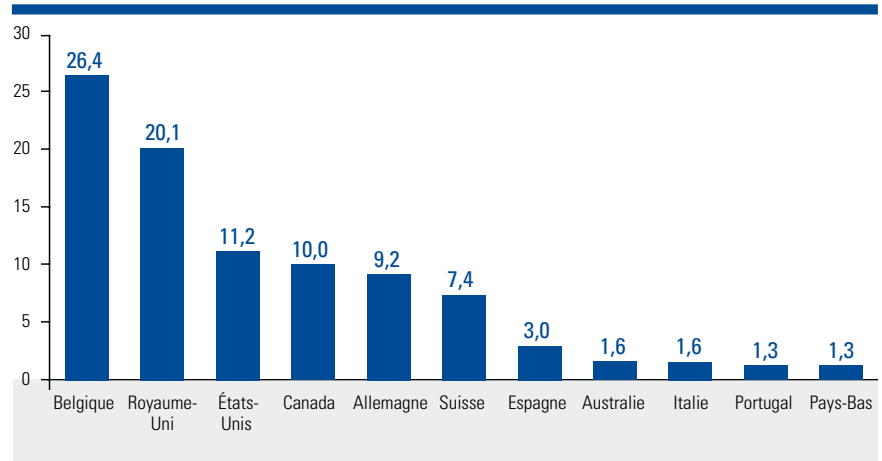
Les étudiants français qui partent étudier à l'étranger vont principalement dans un pays limitrophe

62 260 étudiants français scolarisés à l'étranger poursuivent des études dans un pays de l'OCDE. Plus des trois quarts partent dans un pays européen. Ils choisissent plutôt un pays limitrophe (68 % des étudiants) et plus particulièrement deux destinations : la Belgique (26,4 %) et le Royaume-Uni (20,1 %). En dehors de l'Europe, l'Amérique du Nord (États-Unis, Canada) attire 21 % des Français et la part des autres destinations reste marginale (graphique 5).

Le plus souvent, les étudiants étrangers choisissent le domaine des sciences sociales, du commerce et du droit

Les étudiants étrangers suivent le plus souvent une formation dans le domaine des sciences sociales, du commerce et du droit : c'est le cas dans 19 pays de l'OCDE sur les 26 ayant fourni des données sur cette question. En France, ce domaine rassemble 40,1 % des

GRAPHIQUE 5 - Répartition en 2007-2008 des étudiants français faisant leurs études à l'étranger selon les principaux pays d'accueil (%) (1)



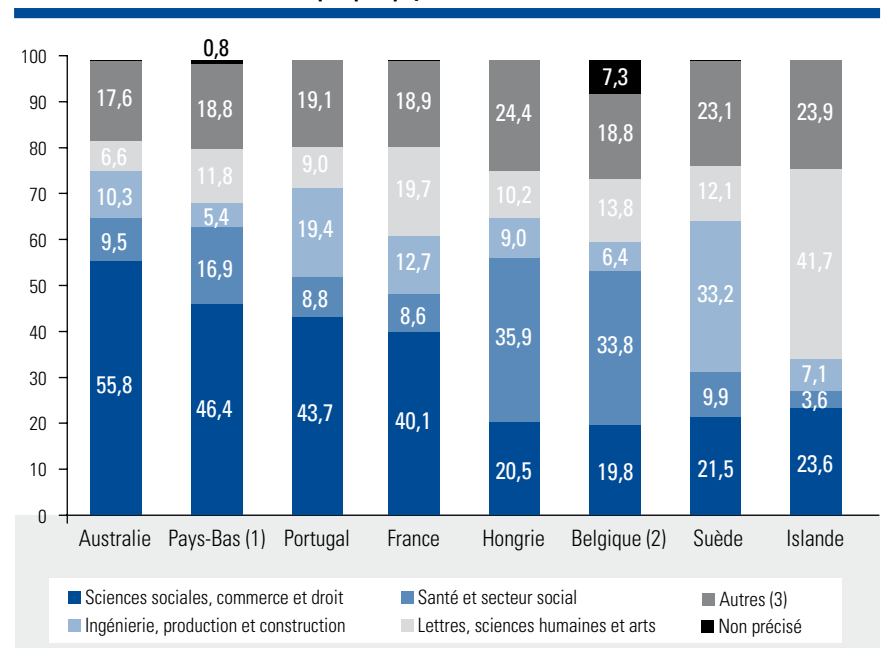
(1) Sur le champ de l'enquête : pays participant à la collecte UOE.
Source : enquête UOE 2007-2008, Regards sur l'Éducation 2010.
Traitements : MESR DGESIP/DGRI SIES.

étudiants étrangers. C'est en Australie que le taux est le plus important (55,8 % d'étudiants étrangers), suivie par les Pays-Bas et le Portugal (46,4 et 43,7 %) (graphique 6).

Quatre pays se distinguent avec une majorité d'étudiants étrangers dans le domaine de la santé. Il s'agit par ordre décroissant de la Hongrie, de la République slovaque, de la Belgique et de l'Espagne, avec des taux compris entre 35,9 % et 33,1 %. De nombreux pays européens appliquent une politique de *numerus clausus* limitant l'accès à certaines formations : médicales. Certains étudiants dé-

sirant contourner cette difficulté partent alors étudier dans des pays qui ne la pratiquent pas. Le domaine « Ingénierie, production et construction » arrive en tête dans deux pays scandinaves : la Suède et la Finlande. En Norvège, la situation est différente : 4,4 % de ces étudiants mobiles ont choisi ce domaine d'études, ces derniers préférant les formations de sciences sociales, du commerce et du droit (33,5 %). Les « Lettres, sciences humaines et arts » sont plébiscités par 41,7 % des étudiants en mobilité en Islande, population cependant peu nombreuse (815 étudiants étrangers).

GRAPHIQUE 6 - Répartition en 2007-2008 des étudiants étrangers selon le domaine de formation dans quelques pays (%)



(1) Programmes de recherche de haut niveau exclus.
(2) Enseignement de promotion sociale exclu.
(3) Autres : éducation, sciences, services, agronomie.
Source : enquête UOE 2007-2008, Regards sur l'Éducation 2010.
Traitements : MESR DGESIP/DGRI SIES.

TABLEAU 2 - Étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur en 2007-2008
Proportion d'étudiants étrangers dans les effectifs totaux d'étudiants (nationaux et étrangers)

Pays membres de l'OCDE	Étudiants étrangers			
	Proportion d'étudiants étrangers dans les effectifs totaux de l'enseignement supérieur (%)			
	Ensemble du supérieur	Formations tertiaires de type B	Formations tertiaires de type A	Programmes de recherche de haut niveau
		Équivalents en France		
	BTS, DUT, divers diplômes professionnels	Licence, master, formations d'ingénieur, médecine, écoles de commerce...	Doctorat	
Nouvelle-Zélande	24,4	22,3	24,4	46,9
Australie	23,6	18,9	24,1	33,8
Suisse (1)	20,3	18,5	17,9	45,9
Royaume-Uni	19,9	12,3	20,8	47,7
Autriche	18,7	11,4	18,8	26,0
Canada (2) (3)	13,1	9,6	13,7	38,6
Belgique (4)	12,2	9,0	13,7	31,2
France	11,2	4,1	12,4	39,8
Allemagne	10,9	3,6	12,2	m
Suède	8,5	4,1	7,9	23,7
Danemark	8,3	11,4	7,6	16,5
Norvège	7,6	3,4	7,1	25,0
Irlande	7,2	x (5)	x (5)	x (5)
République tchèque	7,1	1,1	7,5	9,9
Pays-Bas (1)	6,8	n	6,9	m
Portugal	4,9	9,0	4,7	11,0
Islande	4,9	2,1	4,8	17,4
Grèce (1)	4,1	4,5	4,1	m
Hongrie	3,7	0,5	3,9	7,7
Finlande	3,7	n	3,3	8,5
Espagne	3,6	5,3	2,4	24,0
Japon	3,2	2,9	3,0	16,9
Italie	3,0	m	2,9	7,0
République slovaque	2,4	0,6	2,2	5,5
Chili	1,5	1,3	1,6	12,3
Corée du Sud	1,3	0,6	1,4	6,6
Turquie	0,8	0,1	1,0	2,7
Pologne	0,7	n	0,7	2,6
États-Unis	m	m	m	m
Luxembourg	m	m	m	m
Mexique	m	m	m	m
Moyenne de l'OCDE	8,5	6,0	8,6	21,1
Moyenne de l'Union européenne (19 pays)	7,6	4,8	7,8	18,6

(1) Les pourcentages pour l'ensemble du supérieur sont sous-estimés en raison de l'exclusion de certaines formations.

(2) Année de référence : 2007 (et non 2008). (3) Les établissements privés sont exclus. (4) L'enseignement de promotion sociale est exclu.

x (5) : la valeur est incluse dans la colonne « Ensemble du supérieur ». m : valeur manquante. n : valeur nulle.

Lecture : la proportion de ressortissants étrangers dans les effectifs totaux de l'enseignement supérieur représente 23,6 % en Australie et 20,3 % en Suisse.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2010).

La proportion d'étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur augmente avec le niveau d'études

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 8,5 % des étudiants inscrits dans l'enseigne-

ment supérieur sont des étudiants étrangers. Il existe cependant de fortes disparités entre les pays. En Nouvelle-Zélande et en Australie, ils représentent près d'un quart de la population. La proportion est moins importante en Autriche (18,7 %), au Royaume-Uni (19,9 %) et en Suisse (20,3 %). La France se situe

au dessus de la moyenne (11,2 %) avec le Canada, la Belgique et l'Allemagne. C'est au niveau le plus élevé de la classification internationale, correspondant à des programmes de recherche de haut niveau³,

³. En France, ce niveau d'études correspond au doctorat.

que la part des étudiants étrangers est la plus forte : la moyenne de l'OCDE est de 21,1 %. La France se classe très nettement au-dessus de cette moyenne (39,8 %), seuls le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande et la Suisse ont des taux supérieurs. Elle se situe également au-dessus de la moyenne pour les formations longues et générales (formations de type A) : 12,4 % contre 8,6. Par contre, elle est en dessous de la moyenne pour les formations plus courtes et axées sur l'entrée dans le marché du travail (formations de type B) (4,1 % contre 6,0). La Nouvelle-Zélande, l'Australie et la Suisse se distinguent des autres pays pour avoir des taux d'étudiants étrangers élevés à chaque niveau d'études (tableau 2).

Un étudiant étranger n'est pas forcément un étudiant mobile

Un étudiant mobile⁴ est un étudiant de nationalité étrangère qui choisit de poursuivre tout ou partie de ses études supérieures dans un pays autre que celui où il était scolarisé précédemment. Le critère de nationalité ne permet pas à lui seul d'identifier un étudiant mobile. En effet, un étudiant étranger peut avoir obtenu un diplôme terminal de l'enseignement secondaire⁵ dans un pays dont il n'est pas originaire, sans qu'il soit en mobilité au sens défini précédemment.

Tous les pays ne sont pas en mesure de fournir des indications sur les étudiants en mobilité. Pour ceux qui le sont, l'écart entre la proportion d'étudiants étrangers et la proportion d'étudiants en mobilité est dans certains cas important. Ainsi, en Nouvelle-Zélande, pays

TABLEAU 3 - Proportions d'étudiants étrangers et d'étudiants en mobilité internationale, part des étudiants en mobilité

	Proportion d'étudiants dans les effectifs totaux de l'enseignement supérieur (%)		Part des étudiants en mobilité parmi les étudiants étrangers (%)
	de nationalité étrangère	en mobilité internationale	
Chili	1,5	1,5	100,0
République slovaque	2,4	2,3	95,8
Japon	3,2	2,9	90,6
Hongrie	3,7	3,3	89,2
Islande	4,9	4,3	87,8
Australie	23,6	20,6	87,3
Finlande	3,7	3,1	83,8
Autriche	18,7	15,5	82,9
Royaume-Uni	19,9	14,7	73,9
Pays-Bas	6,8	5,0	73,5
Belgique	12,2	8,6	70,5
Suisse	20,3	14,1	69,5
Suède	8,5	5,6	65,9
Espagne	3,6	2,1	58,3
Nouvelle-Zélande	24,4	12,9	52,9
Canada	13,1	6,5	49,6
Portugal	4,9	2,1	42,9
Danemark	8,3	2,8	33,7
Norvège	7,6	2,1	27,6
États-Unis	m	3,4	-

m : valeur manquante. Source : OCDE, Regards sur l'Éducation 2010. Traitements : MESR DGESIP/DGRI SIES.

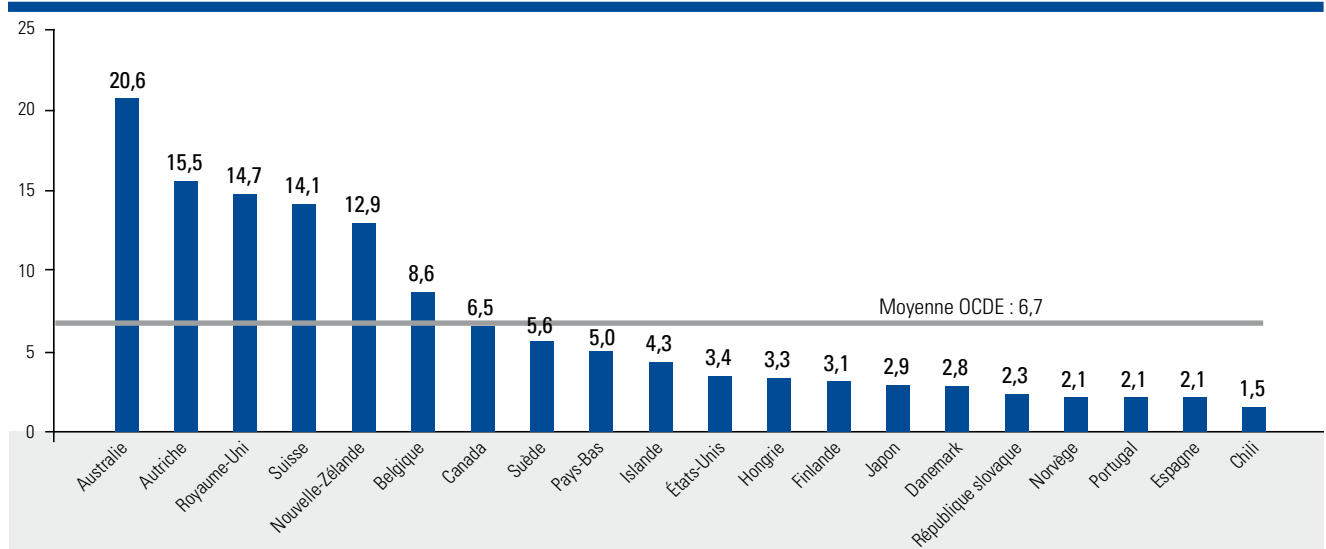
pour lequel le taux d'étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur est le plus élevé, les étudiants en mobilité ne représentent que la moitié des étudiants étrangers (12,9 % contre 24,4 %). En revanche, en Suisse et en Belgique, les étudiants mobiles représentent 70 % des étudiants étrangers, au Royaume-Uni 73,9 %. Les taux d'étudiants mobiles sont

également très élevés parmi les étudiants étrangers en Autriche (83 %) et en Australie (87,3 %) (tableau 3).

Ainsi, en termes de mobilité au sens défini précédemment, six pays se situent au-dessus

- 4. Définition de la collecte UOE.
- 5. En France, le baccalauréat.

GRAPHIQUE 7 - Mobilité internationale des étudiants dans l'enseignement supérieur en 2007-2008 (%)



Source : enquête UOE 2007-2008, Regards sur l'Éducation 2010.

TABLEAU 4 - Étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur en 2007-2008

Proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs totaux d'étudiants (nationaux et en mobilité) (%)

Pays membres de l'OCDE	Ensemble du supérieur	Formations tertiaires de type B	Formations tertiaires de type A	Programmes de recherche de haut niveau
		Équivalents en France		
		BTS, DUT, divers diplômes professionnels	Licence, master, formations d'ingénieur, médecine, écoles de commerce...	Doctorat
Australie	20,6	18,6	20,9	23,3
Autriche	15,5	4,9	15,8	23,5
Royaume-Uni	14,7	5,9	16,0	42,0
Suisse (1)	14,1	n	14,6	46,0
Nouvelle-Zélande	12,9	12,5	12,4	31,3
Belgique (2)	8,6	6,3	9,7	21,4
Canada (3) (4)	6,5	4,5	6,9	20,2
Suède	5,6	0,5	5,1	19,7
Pays-Bas (1)	5,0	n	5,1	m
Islande	4,3	1,2	4,2	15,9
États-Unis	3,4	1,0	3,4	28,1
Hongrie	3,3	0,3	3,4	6,8
Finlande	3,1	n	2,8	6,6
Japon	2,9	2,9	2,6	16,2
Danemark	2,8	4,0	2,5	4,6
République slovaque	2,3	0,5	2,1	5,2
Portugal	2,1	2,2	2,0	6,5
Norvège	2,1	1,4	2,0	4,2
Espagne	2,1	5,3	1,1	12,7
Chili	1,5	1,3	1,6	12,3
Allemagne	m	m	9,3	m
Moyenne de l'OCDE	6,7	3,6	6,8	18,2
Moyenne de l'Union européenne (19 pays)	5,9	2,7	6,2	14,9

(1) Les pourcentages pour l'ensemble du supérieur sont sous-estimés en raison de l'exclusion de certaines formations.

(2) L'enseignement de promotion sociale est exclu. (3) Année de référence : 2007 (et non 2008). (4) Les établissements privés sont exclus.

m : valeur manquante. n : valeur nulle.

Lecture : la proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs totaux de l'enseignement supérieur représente 20,6 % en Australie et 14,1 % en Suisse.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2010).

de la moyenne de l'OCDE. Il s'agit de l'Australie (20,6 % des étudiants inscrits dans l'enseignement tertiaire de ce pays sont venus spécialement pour suivre des études), l'Autriche, le Royaume-Uni, la Suisse, la Nouvelle-Zélande et la Belgique. À l'inverse, parmi les pays européens, la Norvège, le Portugal et l'Espagne n'accueillent que 2,1 % d'étudiants en mobilité (*graphique 7*).

En Suisse, 46 % des étudiants inscrits dans un programme de recherche de haut niveau sont des étudiants mobiles. Ils sont 42 % au Royaume-Uni. Certains pays présentent des

offres de formations courtes (type B) particulièrement attractives à l'international. Ainsi, la Belgique accueille 6,3 % d'étudiants en mobilité pour ce type de formation et se classe en troisième position derrière l'Australie (18,6 %) et la Nouvelle-Zélande (12,5 %). La totalité des étudiants étrangers inscrits dans des formations courtes en Espagne sont des étudiants en mobilité, plaçant ainsi ce pays en cinquième position, derrière le Royaume-Uni. Si la proportion d'étudiants mobiles est très généralement plus importante dans le cadre de formations longues et géné-

rales par rapport à des formations courtes, on observe cependant une tendance inverse essentiellement dans deux pays : l'Espagne et dans une moindre mesure le Danemark. En Espagne, 5,3 % d'étudiants inscrits à un niveau 5B sont des étudiants mobiles contre seulement 1,1 % pour les formations 5A. Au Danemark, 4,0 % d'étudiants inscrits à un niveau 5B sont des étudiants mobiles contre 2,5 % pour les formations 5A (*tableau 4*).

Valérie Liogier,
MESR DGESIP/DGRI SIES C1

Pour en savoir plus

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
depp.documentation@education.gouv.fr

Sources et définitions

La collecte UOE est réalisée conjointement par l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat. L'Organisation pour les Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) est une agence spécialisée des Nations unies ayant pour thèmes principaux l'éducation et l'enfance. L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) joue un rôle de surveillance et d'orientation des politiques économiques menées par les principaux pays ouverts à l'économie de marché. Cette position conduit l'organisation à être une source importante de données statistiques, principalement dans le domaine macro-économique mais également en ce qui concerne l'éducation. Eurostat est l'organisme statistique européen travaillant en collaboration avec les services statistiques des pays membres.

Parmi les données concernant le système éducatif, la collecte UOE recense notamment les étudiants étrangers par pays d'origine dans les pays de l'OCDE. Au-delà des pays de l'OCDE, des données sont également disponibles à des niveaux plus ou moins agrégés pour les neuf pays associés suivants : Estonie, Israël, Slovaquie, Brésil, Inde, Indonésie, Chine, Russie et Afrique du Sud. Le Chili ne fait partie de l'OCDE que depuis mai 2010, mais il est comptabilisé pour la première fois avec les pays membres de l'OCDE en 2007-2008 (*Regards sur l'Éducation 2010*).

Depuis 2006, ce recensement s'est élargi aux étudiants mobiles, l'objectif de l'OCDE est de mesurer la proportion d'étudiants en mobilité internationale dans un pays. Cependant, tous les pays participant à l'enquête ne sont pas en mesure de fournir cette

donnée, c'est le cas notamment de la France mais également de l'Italie, de la Grèce. L'Allemagne remonte uniquement des informations sur la mobilité pour les formations longues et générales. C'est pourquoi l'étude porte sur deux types de populations distinctes : les étudiants en mobilité internationale pour les pays en mesure de fournir des données, et les étudiants de nationalité étrangère pour les autres. De plus, les effectifs d'étudiants en mobilité internationale sont calculés en tenant compte des étudiants qui suivent des programmes d'enseignement à distance, qui ne relèvent pas à strictement parler du concept de mobilité internationale. Cette forme d'enseignement est assez courante en Australie, aux États-Unis et au Royaume-Uni (OCDE, 2004).

Parmi ces étudiants, il est possible de distinguer trois types de cursus (5A, 5B et 6). Le cursus 5A correspond à des enseignements aux « contenus très largement théoriques qui doivent permettre d'acquérir des compétences suffisantes pour accéder à des programmes de recherche de haut niveau et à des professions exigeant un haut degré de compétence. La durée de ces formations est théoriquement d'au moins trois ans en équivalent temps plein mais est généralement de quatre ans ou plus ». Les formations de niveau 6 correspondent en France au doctorat. Les formations de niveau 5B « sont en général plus courtes que celles de niveau A et sont axées sur l'acquisition de qualification pratiques, techniques et professionnelles en vue d'une entrée directe sur le marché du travail. Leur durée est au minimum de deux ans en équivalent temps plein ».